

**Relevé de Décision du conseil plénier
Vote sur les MCC en distanciel
du Grade Licence du département
PCE du 15/11/2023**

Conseiller.s.ères votant.e.s :

VIDAL Julie - HUET Nathalie, LEMERCIER Céline, ARGUEL Amaël - TREMOLIERE Bastien
- GANINO Carla – RICO DUARTE Liliana.

Membres de droits non-votants :

Rui Manuel da Silva Neves (directeur du Département).

Ordre du jour du vote électronique :

Vote électronique sur les modalités de contrôle en distanciel du Grade Licence pour l'année 2023-2024.

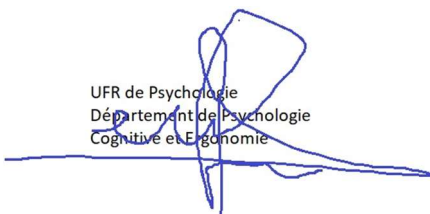
Le directeur soumet au vote les modalités de contrôle proposées par Nadine Cascino, responsable du grade Licence, concernant l'ensemble des unités d'enseignement sous la responsabilité du département PCE et faisant partie des offres de formation des 3 années de Licence (L1, L2 et L3) pour les deux sessions d'examen en distanciel des deux semestres de chaque année (cf.lignes surlignées en jaune dans le fichier intitulé "MCC Licence 23-24 PRESENTIEL" et joint à ce RD) :

Votants 7	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 7
-----------	------	-----	--------	---------------

Les MCC de Licence sont adoptées le 15/11/2023 à la majorité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

RD établi

par Rui Manuel da Silva Neves



UFR de Psychologie
Département de Psychologie
Cognitive et Ergonomie